

Burundi : un rappeur en prison pour une vidéo contrevenant aux "bonnes moeurs"

@rib News, 27/04/2022 - Source AFP Le rappeur Olegue Baraka, étoile montante de la musique burundaise, a été emprisonné mardi après la publication d'une vidéo promotionnelle le montrant grimé en prêtre jugé contrevenant aux "bonnes moeurs", a appris mercredi l'AFP d'une source judiciaire et d'un proche.

"Olegue (Baraka) a été inculpé pour outrage public aux bonnes moeurs et écroué à la prison de Mpimba (prison centrale de Bujumbura) hier après-midi", a déclaré à l'AFP une source judiciaire ayant requis l'anonymat.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Pour ce délit, le code de procédure pénale prévoit une amende, de 50.000 à 100.000 francs burundais (23 à 46 euros). L'information a été confirmée par un proche, qui dénonce "une arrestation et détention arbitraire". Cette vidéo, destinée à la promotion d'un concert, montrait le chanteur de 20 ans grimé en prêtre de l'Église catholique, en compagnie d'une jeune fille en costume de bonne soeur secouant son postérieur. Appelant le public à venir nombreux, il y déclarait en tapotant les fesses de la jeune femme : "Je vous ai amené de Rome de bonnes soeurs et il y aura plein de bénédiction."

Le concert, prévu le 17 avril, avait été interdit et le chanteur interpellé il y a une douzaine de jours. Il était depuis en garde à vue dans un commissariat de police de Bujumbura. "On lui reproche surtout de s'être attaqué à l'Église catholique qui a le vent en poupe au Burundi puisque le président Evariste Ndayishimiye est un fervent catholique", a estimé la source judiciaire. "Il ne faut pas oublier également que la sortie de cette vidéo a coïncidé avec le retour du président Ndayishimiye d'une visite officielle au Vatican (...) Certains y ont vu un lien", a-t-elle ajouté. M. Ndayishimiye s'est rendu du 24 au 30 mars au Vatican, où il a rencontré le Pape François. Selon cette source judiciaire, ainsi qu'un proche, le chanteur a failli être libéré deux reprises mais à chaque fois, "des ordres venus d'en haut s'y sont opposés". Le jeune rappeur est connu pour aborder sur un ton provocateur des thèmes tabous dans la très religieuse société burundaise. Il avait déjà été arrêté pendant une semaine en 2019 pour "violation grave des bonnes moeurs" pour un clip qui parlait de l'usage de la drogue et de la prostitution dans les collèges et lycées du Burundi. Il avait dû présenter publiquement des excuses aux Burundais.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});